

N° 13

Séance du 20 mars 2018

OBJET :

APPROBATION
DU BP 2018 DU
BUDGET ANNEXE
" ZAE DE LA PRA
" ST-JULIEN-LA-
VÊTRE

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 13 mars 2018 s'est réuni à Montbrison à dix-neuf heures trente le 20 mars 2018, sous la présidence de Monsieur Alain BERTHEAS.

Présents : Alain BERTHEAS, Christophe BAZILE, Pierre GIRAUD, Pierre DREVET, Olivier JOLY, Eric LARDON, Claudine COURT, Alain GAUTHIER, Robert CHAPOT, Joëli EPINAT, Christiane BRUN-JARRY, Evelyne CHOUIER, Thierry CHAVAREN, Patrice COUCHAUD, Jean Paul DUMAS, Jérôme PEYER, Serge VRAY, Bernard MIOCHE, Yves MARTIN, Patrick ROMESTAING, Sylvie ROBERT, Marc ARCHER, Valéry GOUTTEFARDE, Ludovic BUISSON, Chantal GOUBIER, Thierry GOUBY, Serge GRANJON, Jean-Paul TISSOT, Evelyne BADIOU, Josiane BALDINI, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Pierre BAYLE, Hervé BEAL, Christine BEDOUIN, Abderrahim BENTAYEB, Serge BERARD, Béatrice BLANCO, Georges BONCONMPAIN, Jean-Paul BOYER, Christophe BRETTON, Michel BRUN, Pierre CARRE, Lucien CHAPOT, Evelyne CHAREYRE, Martine CHARLES, Georges CHARPENAY, Jean-Michel CHATAIN, Jean-Baptiste CHOSSY, Jean-Claude CIVARD, Hubert COUDOUR, Marcelle DARLES, Robert DECOURTYE, André DERORY, Joseph DEVILLE, Maurice DICHAMPT, Marcelle DJOUHARA, Philippe ESSERTEL, Liliane FAURE, Colette FERRAND, Jean-Paul FORESTIER, Olivier GAULIN, Sylvie GENE BRIER, Bruno GERROSSIER, Cindy GIARDINA, Christine GIBERT, Nicole GIRODON, Guy GRANGEVERSANNE, Françoise GROSSMANN, Dominique GUILLIN, Bruno JACQUETIN, Michelle JOURJON, Gisèle LARUE, Nathalie LE GALL, Cécile MARRIETTE, François MATHEVET, Denise MAYEN, Jacques MAZET, Karima MERIDJI, Henri MEUNIER, Eric MICHARD, Mickael MIOMANDRE, David MOREL, Jean-Marie MULTEAU, Rambert PALIARD, Jeanine PALOULIAN, Quentin PAQUET, Pascale PELOUX, Jean-Luc PERRIN, Hervé PEYRONNET, Frédéric PUGNET, Robert REGEFFE, Monique REY, Frédérique ROCHETTE, Marie-Jo RONZIER, Bernard THIZY, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Bernard VIAL, Roger VIOLANTE.

Absents remplacés : Michel ROBIN par Albert BACQUART, Christophe CORNU par Fabien GORGERET, Yves FAVIER par Roger BOUDON, Nicole FERRY par Paul DUCHAMPT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Jean-Paul RAVEL par Roland DURRIS, Gilles THOMAS par Yves BARJAT.

Pouvoirs : Pierre Jean ROCHETTE, Renée BERNARD, Christophe BLOIN, Gérard BONNAUD, Annick BRUNEL, Thierry DEVILLE, Catherine DOUBLET, Jean-Louis JAYOL, Sylviane LASSABLIERE, Alain LAURENDON, Carole OLLE, Mathilde SOULIER, Alain THOLOT.

Absents excusés : Catherine DE VILLOUTREYS, David DELACELLERY, Alain LIMOUSIN, Rémi MOLLEN, Christian PATARD, Ghyslaine POYET, Georges THOMAS.

Secrétaire de séance : DUMAS Jean Paul.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200796-20180320-13_20032018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	108
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	13
Nombre de membres absents non représentés :	7
Nombre de votants :	121

Vu les articles L5211-1 et suivants L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu les instructions comptables M14 (budgets zones économiques),

Vu la délibération n° 7F du 19/12/2017 par laquelle le conseil communautaire a procédé à la création du budget annexe Zone économique de La Pra (située à Saint-Julien-la-Vêtre),

Considérant la nécessité de voter le budget primitif 2018 de ce budget annexe avant la date réglementaire du 15 avril 2018,

Considérant que la zone de la Pra déjà communautaire avant la fusion des EPCI, était retracée dans les comptes du budget principal de l'ancienne communauté de communes des Montagnes du Haut Forez, et qu'il y a lieu d'individualiser à compter de 2018 cette opération dans un budget annexe.

Les prévisions budgétaires proposées pour l'année 2018 pour le budget de la Zone économique de La Pra (située à Saint-Julien-la-Vêtre) correspondent à :

- des régularisations comptables afin d'effectuer le transfert du budget principal vers le budget annexe nouvellement créé (notamment transfert de l'emprunt contracté par l'ancienne CCMHF Communauté de Communes des Monts du Haut Forez)
- des études d'aménagement prévues en 2018 pour un montant de 5 000 € HT et aussi 2 000 € HT de travaux.

Afin d'équilibrer ce projet de budget primitif 2018, il est proposé au conseil communautaire d'inscrire une avance du budget principal à verser au budget annexe pour un montant de 101 887 €.

Pour le budget annexe Zone économique de La Pra (située à Saint-Julien la Vêtre), il est donc proposé au conseil communautaire d'adopter le projet de budget primitif 2018 comme suit :

- Budget annexe Zone économique de La Pra (située à Saint-Julien la Vêtre) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	133 901 €	133 901 €
INVESTISSEMENT	135 500 €	135 500 €
Total général	269 401 €	269 401 €

Après en avoir délibéré par 121 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve le projet de budget primitif 2018 pour le budget annexe Zone économique de La Pra (située à Saint-Julien-la-Vêtre).

Fait et délibéré, à Montbrison, le 20 mars 2018

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président

 Alain BERTHEAS

Le Président,

- certifie que le présent acte est exécutoire en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT, transmis en sous-préfecture et affiché le 28.03.2018
 - informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication

Pour le Président, par délégation,
 Jacques-Olivier DESNEAUX,
 directeur général des services

